# GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta CS 60455 59338 Tourcoing Cedex

> MOBILIS 64 boulevard de Cambrai BP 70209 59054 Roubaix Cedex 1

## RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

<u>Dénomination</u>: HOLYMPIADES

Numéro RCS: 510 575 384 Numéro Gestion: 2009B20201

Forme Juridique: Société par actions simplifiée

Adresse 64 boulevard de Cambrai

: 59100 Roubaix

## Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le: 31/12/2013

Comptes annuels déposé le : 07/11/2014

Sous le numéro: 15488

Délivré à Lille Métropole le 24 novembre 2014

Le Greffier,

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

1 BILAN - ACTIF

D	ésig	gna	tion de l'entre		-		PIADE					•		e l'exercice	exprimée (	en nor	nbre de m	ois *	1 2	<u></u>
Α	dres	sse	de l'entrepris	64	ВС	ULEV	/ARD	DE (	CAMBRA	AI!	59100 R	OUB?	XIX		Durée de l'	exerci	ice précéd	ent *		<u>-</u>
N	umé	ro S	SIRET* 5	1 0	5	7 5	3	8 4	1 0	0 0	1 9	<u> </u>		Exercic	e N clos le,		I	Né:	ant	Ш
										Brut 1		Ām	nortissements, provisions	3 11 11	Net 3	3	3 1 1	2  2 Net 4	0 1	2
r	_	-	Capital souscrit	non appe	lé		(1)	AA												
	71.ES		Frais d'établisse	ement *				AB				AC								
	POREI		Frais de dévelo	ppement *				сх				CQ								
	INCO		Concessions, br	revets et d	lroits s	similaire	es	AF				AG				ED	7-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1			
1	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	T	Fonds commerc	cial (1)				AH				AI					7/5	CO.	NFC	DAV
ł	BILIS	Γ	Autres immobil	lisations ir	corpo	orelles		AJ				AK				1				
ļ	IMM	T	Avances et aco		immo	bilisa-		AL				AM				$/ /_{\! A}$				
	ES	1	Terrains					AN				AO					1		-	
ځاځ	ORELI	ļ	Constructions					AP				AQ					1			
	SCOR		Installations ted		matér	iel	-	AR				AS			1		<u>/</u>			
TRATION	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	F	Autres immobi		orpor	elles		AT				ΑU					<u> </u>			
S	MOBILIS	ľ	Immobilisation	is en cour	s			AV				AW								
	₹   ₹	Ì	Avances et acc	omptes				AX				AY								
L'ADMINISTRATION	5	1	Participations de la méthode de			ence		cs				СТ								
7	(C) SHENDING FINANCIÈRES (C)		Autres particip					СU	99	95 !	552 225	cv		99	5 552	225		993	940	175
S	24713		Créances ratta	chées à de	s part	ticipatio	ns	вв				ВС								
EST	ONOTE		Autres titres in	nmobilisé	s			BD				BE								
<u>a</u>	451 110		Prêts					BF		-		BG								
<b>≅</b>		DWIMIN -	Autres immobi	ilisations	financ	ières *		ВН				ВІ								
EXEMPLAIRE DESTINE					***	TOTA	L (II)	ВЈ	9	95	552 225	вк		9:	95 552	225		993	940	175
EM	T	٦	Matières prem	nières, app	rovisi	onneme	ents	BL				вм								
EX		1	En cours de pr	roduction	de bic	ns		BN				во								
ler	100	CKS.	En cours de pr	roduction	de ser	vices		BP				BQ								
		SIC SIC	Produits interr	médiaires	et fini	s		BR				BS								
	. 1		Marchandises				-	вт				BU								
	CIRCULANI		Avances et ac	omptes ve	rsés s	ur com	mandes	вv				BW								
		S	Clients et com	nptes ratta	chés (	3)*		вх				ву								
	ACTIF	CREANCES	Autres créance	es (3)				BZ			423 986	CA			423	986			113	450
		CRE	Capital sousci	rit et appe	lé, no	n versé		СВ				СС								
	-	RS	Valeurs mobil					CD				CE								
		DIVERS	Disponibilités					CF				CG								
ايد			Charges const	tatées d'av	ance	(3) *		СН				CI								
sage.		E				TOTA	L (III)	┥	<b></b>		423 986	CK			423	986			113	450
ww.	Comptes	rsatio	Frais d'émission	d'emprunt			(IV)	-												
w//:	Comp	égular	Primes de rembe				(V)	$\dashv$												
t <sub>T</sub>	٠.	de r	Écarts de con			-	(VI)	_				- Control								
- es				TOTAL (		ÉRAL (		┥	<u> </u>	95	976 21	2 1A		9	95 976	212		994	053	625
age France – http://www.sage.fr	Pa-	11/0	is : (1) Dont dro			<u></u>			(2) Par	rt à moin	s d'un an des	CP		(3) Part à p	lus d'un an :	CR				
age l	Clau	se d		mobilisat					immobilis	stions h	nancières nettes :	tocks :			Cré	ances :				

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

du Code général des Impôts) HOLYMPIADES Néant Désignation de l'entreprise Exercice N -1 Exercice N 978 988 600 978 988 600 DA 978 988 600 Capital social ou individuel (1)\* (Dont versé : .. Primes d'émission, de fusion, d'apport, .... DB EK DC Ecarts de réévaluation (2)\* (dont écart d'équivalence DD 6 420 607 2 675 888 Réserve légale (3) CAPITAUX PROPRES DE Réserves statutaires ou contractuelles DF Réserves réglementées (3) \* ы pour fluctuation des cours Dont réserve relative à l'achat EJ DG Autres réserves d'oeuvres originales d'artistes vivants\* DH (62 862 989) (64 210 756) Report à nouveau 74 894 373 RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) DI 66 336 461 DJ Subventions d'investissement DK Provisions réglementées \* 988 882 679 992 348 105 TOTAL. (1) DΙ let EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION DM Autres fonds propres Produit des émissions de titres participatifs DN Avances conditionnées TOTAL (11) DO DP Provisions pour risques et charges Provisions pour risques DQ Provisions pour charges TOTAL (111) DR DS Emprunts obligataires convertibles DT Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5) DU DETTES (4) 7 087 140 1 701 944 ΕI Dν Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs DW Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 3 576 DX Dettes fournisseurs et comptes rattachés DΥ Dettes fiscales et sociales DΖ Dettes sur immobilisations et comptes rattachés EΑ 1 750 Autres dettes EB Produits constatés d'avance (4) 1 705 520 TOTAL (IV) EC 7 093 533 ED (V) Ecarts de conversion passif \* 994 053 625 ΕE 995 976 212 TOTAL GÉNÉRAL (1 à V) Sage France -- http://www.sage.fr 1B Écart de réévaluation incorporé au capital (1) 1C Réserve spéciale de réévaluation (1959) ۱D Dont (2) Écart de réévaluation libre 1E Réserve de réévaluation (1976) EF Dont réserve spéciale des plus-values à long terme \* (3) 1 705 520 EG 7 093 533 Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP EΗ

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).



## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignat	tion de l'er	ntreprise: HOLYMPIA	ADES				Néant
				Exercice N			Exercice (N-1)
		_	France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	Excicice (14-1)
	Ventes d	e marchandises *	FA	FB	FC		
7	Producti	on vendue { biens * services*	FD FG	FE FH	FF FI		
ATIO	Chiffres	d'affaires nets*	FJ	FK	FL		
PLOIT		on stockée*	<u></u>		FM		
PRODUITS D' EXPLOITATION		on immobilisée*			FN		
SUITS	Subventi	ons d'exploitation			FO		
PROI	Reprises	sur amortissements et p	rovisions, transferts de cha	arges* (9)	FP		
		roduits (1) (11)			FQ	23 000	28 00
			Total des	produits d'exploitation (2) (I)	FR	23 000	28 00
	Achats	le marchandises (y comp	oris droits de douane)*		FS		
		n de stock (marchandise			FT		
	<u> </u>			(y compris droits de douane)*	FU		
			mières et approvisionneme		FV		
7		chats et charges externe			FW	324 801	219 5
CHARGES D'EXPLOITATION		taxes et versements assir		FX	33 241	23 4	
LOIL		et traitements*	440		FY		
D'EXP		sociales (10)		FZ			
RGES		(10)	- dotations aux amor	tissements*	GA		
CHA	SNS	Sur immobilisations	- dotations aux provi		GB		
	DOTATIONS	Sur actif circulant : do			GC		
	DO		s : dotations aux provisions	:	GD		
	<u> </u>	charges (12)	s . dotations aux provisions		GE	62 192	60 9
			Total des	charges d'exploitation (4) (II)	GF	420 234	303 9
1 - R	ÉSULTAT	D'EXPLOITATION (I - II			GG	(397 234)	(275 99
		e attribué ou perte trans		(III)	GH		
opérations en commun		pportée ou bénéfice trar		(IV)	GI		
		s financiers de participa			GJ	67 646 008	75 722 5
S	Produit	s des autres valeurs mob	ilières et créances de l'acti	f immobilisé (5)	GK		
PRODUITS FINANCIERS	Autres	intérêts et produits assin	nilés (5)		GL	14 251	97 1
FINA	Reprise	s sur provisions et trans	ferts de charges		GM		
STIUC	Différe	nces positives de change	2		GN		
PROI	Produit	s nets sur cessions de va	deurs mobilières de placem	ent	GO		
			To	tal des produits financiers (V)	GP	67 660 259	75 819 6
SS	Dotatio	ns financières aux amor	tissements et provisions*		GQ		
CHARGES FINANCIERES		et charges assimilées (6			GR	1 223	1 5
INAN	Différe	nces négatives de chang	e		GS		
GES I			valeurs mobilières de place	ement	GТ		
CHAR	-			al des charges financières (VI)	GU	1 223	1 5
2 - F	L RÉSULTA	FINANCIER (V - VI)			GV	67 659 036	75 818 1
<b></b>		T COURANT AVANT IMF			GW	67 261 803	75 542 1

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)



# COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Dés	ignati	ion de l'entreprise HOLYMPIADES			Néant *
$\vdash$				Exercice N	Exercice N-1
	S	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	НА		
TLS	NNE	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	нв		558 342
RODU	EXCEPTIONNELS	Reprises sur provisions et transferts de charges	НС		
~	EXC	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		558 342
	ES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
SES	NELI	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
CHAR	EXCEPTIONNELLES	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
۱	EXCE	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	нн		
4	RÉS	ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	ні		558 342
Pai	ticipa	tion des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	НЈ	1,	
⊢		ur les bénéfices * (X)	HK	925 342	1 206 077
T		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	67 683 259	76 405 969
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	НМ	1 346 799	1 51 <b>1</b> 595
5	- BÉN	NÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	66 336 461	74 894 373
Г	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	но		
		produits de locations immobilières	HY		
	(2) E	Oont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(2) *	- Crédit - bail mobilier *	HP		
	(3)1	Oont - Crédit - bail immobilier	НQ		
1	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	11	67 660 259	75 819 626
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	١K	1 223	1 526
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	]нх	320 000	215 000
	(9)	Dont transferts de charges	Αl		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
S	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
RENVOIS	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
RE	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) e joindre en annexe):	t le	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
٥					
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exe Charges anterieures	rcice N Produits antérieurs
0					
å					

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Du: 01/01/2013 au: 31/12/2013

**HOLYMPIADES** 

CERTIFIE PONFORME

# HOLYMPIADES

**ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX** 

**DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2013** 

**HOLYMPIADES** Du : 01/01/2013 au : 31/12/2013

# SOMMAIRE

A.	FAITS MAJ	EURS DE L'EXERCICE	. 3
	Note n°1:	Événements significatifs	. 3
	Note n°2:	Principes, modifications et dérogations	. 3
	Note n°3:	Evaluation des titres de participation	. 3
В.	INFORMAT	IONS RELATIVES AU BILAN	. 3
	Note n°4:	Immobilisations financières	3
	Note n°5:	Créances	. 4
		Capitaux propres	
		Dettes	
C.	DIVERS		5
	Note n°8:	Intégration fiscale	5
	Note n°9:	Engagements	5
	Note n°10 :	Entité consolidante	5
	Note n° 11 ·		

## A. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

## 1. ÉVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

## Note n°1: Événements significatifs

Aucun événement survenu au cours de l'exercice ne mérite d'information particulière.

### 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

## Note n°2: Principes, modifications et dérogations

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C.).

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

# Note n°3: Evaluation des titres de participation

- Evaluation des entités ayant une activité d'exploitation.
  - Les titres de participation sont évalués par un collège d'experts indépendants à l'exception des lignes non significatives.
  - Les experts évaluent annuellement les titres sur la base de comptes consolidés et budgets des entreprises en y apportant les retraitements jugés appropriés.
  - La méthode d'évaluation est basée à la fois sur une approche patrimoniale et une approche par la rentabilité, et reste homogène d'une année sur l'autre.
- Evaluation des Holdings intermédiaires.
  - La valeur des Holdings intermédiaires est déterminée d'après les capitaux propres réévalués reprenant pour les titres de participation la valeur à dire d'expert décrite ci-dessus.
- Constitution de provisions pour dépréciation.
  - La valeur d'inventaire au 31 décembre est estimée en tenant compte notamment de la valeur à dire d'expert décrite ci-dessus.
  - Quand la valeur nette comptable des titres de participation est supérieure à la valeur d'inventaire ainsi déterminée, une provision pour dépréciation est constituée.

## **B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**

## 1. BILAN ACTIF

# Note n°4: Immobilisations financières

Les titres sont comptabilisés pour leur valeur d'acquisition hors frais accessoires.

Les immobilisations financières d'un montant de

995 552 KE comprennent:

- Titres de participations

995 552 KE

**HOLYMPIADES** 

Du: 01/01/2013 au: 31/12/2013

Titres de participations 995 552 KE

Les variations du poste sont :

Montants en KE	Montant Brut	Provisions	Montant net
Début d'exercice	993 940		993 940
Acquisitions/Dotations	1 612		1 612
Cessions/Reprises			
Fin d'exercice	995 552		995 552

Le tableau des filiales et des participations fournit une information plus détaillée.

# Note n°5: Créances

Toutes les créances ont l'Euro pour devise d'origine.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des créances en KE	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances fiscales Créances groupe et associés Autres créances	424	424	
TOTAL	424	424	

## 2. BILAN PASSIF

# Note n°6: Capitaux propres

# Tableau de variation des capitaux propres

Données en KE	31/12/2012	Augmentations	Diminutions	31/12/2013
Capital	978 989			978 989
Primes				
Réserves légales	2 676	3 745		6 421
Autres réserves				
Report à nouveau	35 842		28 903	6 939
Acompte sur dividendes	- 100 053	100 053	69 802	-69 802
Résultat	74 894	66 336	74 894	66 336
TOTAL	992 348	170 134	173 599	988 883

Nombre d'actions	9 789 886	9 789 886
Valeur nominale	100,00	100,00

Chaque action confère des droits identiques.

**HOLYMPIADES** 

Du: 01/01/2013 au: 31/12/2013

## Note n°7: Dettes

Toutes les dettes ont l'Euro pour devise d'origine.

Etat des dettes en KE	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Dettes fournisseurs Dettes fiscales	5	5		
Dettes groupe et associés Autres dettes	7 087 2	7 087 2		
TOTAL	7 094	7 094		

## C. DIVERS

# Note n°8: Intégration fiscale

La société est comprise depuis le 1er Janvier 2010 dans un périmètre d'intégration fiscale prévue par les dispositions des articles 223 A à 223 U du Code général des impôts.

L'impôt sur les sociétés est à la charge de la société comme en l'absence d'intégration fiscale ; cette charge d'impôt a pour contrepartie une dette à la société tête de groupe.

Dans l'hypothèse où la société a un déficit fiscal, l'économie d'impôt réalisée par la société tête de groupe est rétrocédée à la filiale au fur et à mesure qu'elle redevient fiscalement bénéficiaire sur les exercices suivants.

## Note n°9: Engagements

Ligne de crédit ouverte pour un montant de 50 000 KE à échéance 1er Novembre 2014.

La ligne de crédit a été mise en place pour les besoins généraux de trésorerie pouvant émaner du rachat éventuel de titres liés au régime d'épargne salariale du groupe.

A l'issue des plans de stocks-options, le groupe a un engagement de rachat des actions émises par les sociétés contrôlées par HOLYMPIADES qui s'élève au maximum à 12 276 K€ (\*).

Il existe un engagement de rachat des titres SOPARTHLON B détenus par les cadres des sociétés contrôlées par HOLYMPIADES qui s'élève au maximum à 42 336 K€ (\*).

Afin d'assurer la liquidité des Fonds Commun de Placement d'Entreprise, la société HOLYMPIADES est engagée à racheter les titres détenus par les FCP Oxyval. Cet engagement s'élève au maximum à 231 479 K€ (\*).

(\*) valeur expert mai 2013

## Note n° 10 : Entité consolidante

Les comptes de la société font l'objet d'une consolidation par intégration globale au niveau de la société SURHOLYMPIADES.

**HOLYMPIADES** Du : 01/01/2013 au : 31/12/2013

Note n°11: Effectif

Au 31/12/2013, l'établissement ne comptait aucun effectif.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales dont la valeur brute excède 1% du capital (données au 31/12/2013 en KE)

o n		
Dividendes encaissés au cours de l'exercice	33 521 62	34 063
Résultat net du dernier exercice clos	44 846 26 921 -1	236 886
CA HT du Résultat net dernier exercice clos exercice clos		4 102 560
Valeur comptable nette des titres détenus	419 957 187 730 10	387 855
Provision sur titres		
Valeur comptable brute des titres détenus	419 957 187 730 10	387 855
% capital détenu	74,82% 58,79% 99,90%	15,42%
Autres capitaux propres	37 339 252 122 -1	1 554 229
Capital	7 440 772 10	10 250
Société	FILIALES (+50%) SOPARTHLON B COROT CLEPATHLON	PARTICIPATIONS (10 à 50%) DECATHLON

#### **HOLYMPIADES**

Société par Actions Simplifiée à capital variable Siège social : 64, boulevard de Cambrai 59100 Roubaix 510575 384 RCS LILLE METROPOLE

(la « Société »)

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 MAI 2014

#### AFFECTATION DU RESULTAT

### **RESOLUTION PROPOSEE**

L'associé unique, approuvant la proposition du président, décide d'affecter le résultat net de l'exercice, qui se solde par un bénéfice de 66.336.460,54€, de la manière suivante :

à la réserve légale

3.316.823,03 €

- à titre de dividende

63.019.637,51 €

Nous vous proposons en outre de prélever la somme de 3.465.426,64 €, afin de distribuer un dividende global de 69.801.887,18 €, de la manière suivante :

- la totalité sur le compte « Report à nouveau » Le solde du poste « report à nouveau » serait égal à la somme de 156.648,69 €.

3.465.426,64 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende	Abattement
2012	100.052.634,62 €	40 %
2011	-	-
2010	-	-

## **RESOLUTION VOTEE**

L'associé unique, approuvant la proposition du président, décide d'affecter le résultat net de l'exercice, qui se solde par un bénéfice de 66.336.460,54€, de la manière suivante :

à la réserve légale

3.316.823,03 €

à titre de dividende

63.019.637,51 €

Nous vous proposons en outre de prélever la somme de 3.465.426,64 €, afin de distribuer un dividende global de 69.801.887,18 €, de la manière suivante :

- la totalité sur le compte « Report à nouveau » 3.465.426,64 € Le solde du poste « report à nouveau » serait égal à la somme de 156.648,69 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois dérniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende	Abattement
2012	100.052.634,62 €	40 %
2011	-	-
2010	-	-

« Pour extrait certifié conforme »

Le président



KPMG S.A.

159 Avenue de la Marne CS 75039 59705 Marcq en Baroeul France B.M.D. Associés

314 boulevard Clémenceau 59700 Marcq en Baroeul France

**Holympiades SAS** 

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels



KPMG S.A.

159 Avenue de la Marne CS 75039 59705 Marcq en Baroeul France B.M.D. Associés

314 boulevard Clémenceau 59700 Marcq en Baroeul France

## **Holympiades SAS**

Siège social: 64 boulevard de Cambrai - 59100 Roubaix

Capital social : €. 978 988 600

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

A l'attention de l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Holympiades SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

# 1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Holympiades SAS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

# 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes 3 et 4 de l'annexe décrivent les règles retenues en matière d'évaluation et de dépréciation des titres de participation. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société décrite dans les notes 3 et 4 de l'annexe et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

# 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Marcq en Baroeul, le 21 mai 2014

Marcq en Baroeul, le 21 mai 2014

KPMG S.A.

B.M.D. Associés

Bertrand Boulangé

Associé

Benoit De Reu Associé